



Mairie

10 Imp. des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15
mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h

Le vendredi après-midi de 14h à 16h30



Horaires de la poste

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h

Le samedi de 9h00 à 11h30

Agenda du mois

Janvier

- 28 - Pause conviviale
- 28 au 1^{er} février opération recyclage papiers
- 29 - Repas « Bonne Année »

Février

- 1 et 2 - Championnat Twirling
- 2 - Représentation à l'église de Teillé « Quelque chose a vous dire »
- 2 - Repas « Crêpe Party »
- 9 - AG de l'ARMAT
- 13 - Bricol'Histoire
- 14 - Repas « Saint Valentin »
- 18 - Cinéma Eden « Pamir oriental »
- 22 - Mes p'tites histoires du soir

Mars

- 1er Soirée débat « voiture électrique »



TEILLÉ—Actualités

n° 892

Février 2019

Municipalité

Naissances

le 17 décembre - Chloé BESNARD
le 17 décembre - Levy BESNARD
le 20 décembre - Enzo MÉTERREAU
le 17 janvier - Romane DESORMEAUX

Pacs

le 12 janvier - MABIT Vanessa & AUDRAIN Jérôme

Décès

le 26 décembre - TOUBLANC Jeannette née BAZIN 90 ans
le 10 janvier - JANNIC André - 79 ans
le 13 janvier - LE ROCH Emile - 80 ans



Avis d'information

Modification temporaire des conditions de collecte des déchets ménagers

Rues du Haut Bourg et de la Clavellerie—Teillé

A Ancenis, le 14 janvier 2019

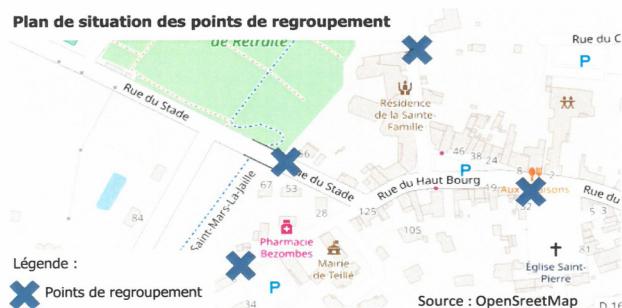
Madame, Monsieur,

Des travaux, perturbant la collecte des déchets ménagers, vont prochainement être réalisés dans le bourg.

Afin d'assurer la continuité du service jusqu'à fin novembre, veuillez déposer votre bac d'ordures ménagères et vos sacs jaunes d'emballages ménagers recyclables aux points de regroupements mentionnés sur le plan ci-dessous. Cette disposition est applicable dès la prochaine collecte et ce jusqu'à la fin des travaux.

Merci de votre compréhension.

Plan de situation des points de regroupement



Légende :

Points de regroupement

Source : OpenStreetMap

L'impasse des Jardins sera desservie par le camion de collecte.

Un doute ? Une question ?

dechets@pays-ancenis.com

02.40.96.31.89



Ligne 60

TEILLE

Du 12 novembre 2018

Au

01 juillet 2019

L'arrêt : « HAUT BOURG »
Ne sera pas desservi

Arrêt le plus proche
Rue du Pont

Cause: Aménagement Place du Bourg

Combien ça coûte ? La nouvelle chronique de la Municipalité

	Coût par repas
Personnel	4,961 €
Alimentation	1,885 €
Autres dépenses	0,612 €
Coût total d'un repas	7,465 €

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Coût pour un enfant de Teillé en 2018 : 3,65 €
La municipalité prend en charge 51,62 % du coût total d'un repas, soit en 2018 : 80 606 € pour 20918 repas.

École Jacques Demy - Inscriptions année 2019/2020

Inscription à l'école

Maryse OUAIRY, directrice de l'école Jacques DEMY, se tient à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour septembre 2019. Merci de prendre rendez-vous au 02.40.97.71.98. ou par mail : ce.0440941j@ac-nantes.fr
Une visite de l'école vous sera proposée.
Merci de vous munir : du certificat d'inscription délivré par la mairie -de votre livret de famille -d'une photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations.

Actualités diverses

Inscription
à l'école

École Saint Pierre - Inscriptions année 2019/2020

Veuillez contacter M. Gildas CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 97 71 71 ou par mail à ec.teille.st-pierre@ec44.fr si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants.

Lors du rendez-vous qui vous sera proposé, vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

L'équipe de la Pause Conviviale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 !

La prochaine PAUSE CONVIVIALE aura lieu le
lundi 28 janvier,
de 14h00 à 17h00, à la salle paroissiale de Riaillé.

Nous prendrons simplement le temps de discuter, d'échanger des nouvelles des uns, des autres, de jouer, de prendre un café.... Nous aurons également le plaisir d'accueillir les participants du groupe « Créons du lien » de St Mars La Jaille et des environs. Et nous partagerons bien sûr la galette ! Merci à 2 ou 3 bonnes volontés, qui pourraient en apporter une, de se faire connaître (un gâteau avec une fève, ça ira très bien !)

Et pour mieux accueillir tous ceux qui le souhaitent, l'équipe de bénévoles a besoin de renforts ! L'appel est lancé ... Si vous souhaitez nous rejoindre pour la préparation des Pauses Conviviales, faites-nous signe.



Au plaisir de passer un petit moment ensemble ...
Renseignements : 06 81 09 16 71 ou 06 89 09 34 09



PAMIR ORIENTAL Les ailes de Janybek

Film HD de Philippe PRUDENT

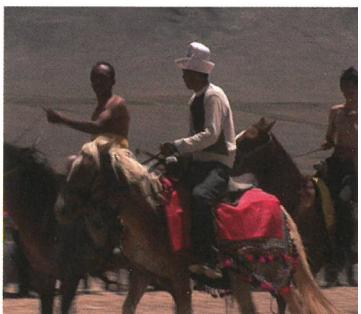
Sur les hauts plateaux du Pamir oriental, Janybek, jeune cavalier émérite, est une figure incontournable du gouvernorat de Murghab. Là-bas, se déroule chaque année, le festival At Chabysh, créé par une française, Jacqueline Ripart, qui a entrepris de sauver la race du cheval Kirghize. Les populations semi-nomades des montagnes s'y rendent toujours plus nombreuses, et les jeunes commencent à prendre date de ce rendez-vous. A 22 ans, Janybek prend son envie et pourrait bien entrer dans la légende... Philippe Prudent vous embarque dans une odyssée hors du commun à la rencontre des derniers nomades kirghzes. Une aventure sauvage et époustouflante!

Rendez-vous le lundi 18 février 2019

Cinéma Eden d'Ancenis - Séances 14h30, 17h, 20h30

Adultes 5 € Jeunes 3 €

Abonnement/6 séances : adultes 20 € et moins de 16 ans 10 €



La compétition départementale de twirling aura lieu cette année à Mésanger les 2 et 3 février prochains.

Cette compétition qui se tient habituellement à Nantes attire plus de 700 personnes.

C'est un événement rare sur notre territoire ; ce sera l'occasion de découvrir ce sport et de soutenir les athlètes de Teillé dont Camille Leroy, Vice championne de France.

ROULER EN VOITURE ELECTRIQUE.



Devant la pression médiatique faite actuellement par le gouvernement sur ces voitures électriques, ainsi que la diffusion d'avis plus ou moins contradictoires sur ce sujet.

Vous vous posez pleins de questions sur la voiture électrique et vous ne trouvez pas les réponses.

Une réunion d'information organisé par des utilisateurs de voitures électriques vous est offerte à TEILLE
Il sera abordé les points suivants :

- Combien coûte une voiture électrique à l'achat, à l'utilisation et à son entretien ?
- Est-il vrai que cela revient moins cher que de rouler avec une voiture essence ?
- Est-ce que cela est écologique ?
- Comment la recharger tous les jours, faut-il modifier le compteur électrique du domicile.
- Comment utiliser les bornes de recharge rapides sur route ? y en t'il partout ?
- Combien je peux faire de Km sur une seule charge de batterie ?
- Quel est le temps demandé pour une recharge à domicile ou sur la route en voyage ?
- Quels sont les principales différences entre les modèles sur le marché à ce jour ?
- Est-il vrai que les batteries sont garanties 8 ans ou 200 000 km ?
- Y a-t-il obligation de louer les batteries tous les mois ?
- Quels sont les aides de l'état pour acheter un véhicule neuf ou d'occasion ?
- Comment bien choisir une voiture électrique en occasion pour éviter les déboires ?
- Quels sont les inconvénients et les contraintes d'une voiture électrique vue par des utilisateurs ?

Les réponses à ces questions, vous les aurez si vous participez à la réunion d'information qui est programmée sur la commune de **TEILLE le vendredi 1 er mars 2019**.

La réunion débat organisée au tour de trois projections vidéo et d'un diaporama aura une durée environ de 90 à 120 minutes et sera animé par deux utilisateurs de voitures hybride ou Electrique.

Tous les utilisateurs actuels de véhicules électriques sont invités à venir témoigner de leur expérience.

Une voiture électrique n'est pas adapté pour tout le monde alors autant ne pas se tromper.

A l'issue de cette soirée, vous serez en mesure de pouvoir estimer si le fait d'acheter une voiture électrique est bien adapté à vos besoins.

Ceci pour ne pas regretter un jour une mauvaise décision, ou alors espérer un immense bonheur en roulant avec de l'énergie verte.

DEBAT - PUBLIC

HYBRIDE

ou ELECTRIQUE



Les véhicules électriques sont t'ils adaptés à votre besoin ?

Oui ou Non ?

**Pour savoir ce que les professionnels ne vous disent pas toujours.
Prenez avis près des utilisateurs.**

**Théâtre de TEILLE (44440)
à 19 heures le vendredi 1er mars 2019**

Changer de mode d'énergie pour se déplacer est une décision importante. Pour obtenir des réponses précises et sans intérêts commerciaux, seuls les utilisateurs peuvent répondre à vos questions.

Pour participer à cette soirée débat en entrée gratuite et prévue à **19 heures le 1^{er} mars 2019** sur la commune de **TEILLE**, une réservation préalable est indispensable, mais très simple à réaliser.

Vous envoyez simplement un SMS au n° suivant 06 51 91 87 18 en confirmant votre inscription pour la soirée VE (*Véhicule Electrique*).

Si vous aviez besoin pour des raisons personnelles d'une présentation plus rapidement, merci de bien vouloir le signaler dans votre message.

André LAMBERT

Actualités diverses



Bretagne vivante organise comme chaque année l'**opération « comptage des oiseaux des jardins »**. Pour cette 7^{ème} édition en Loire-Atlantique, l'opération **aura lieu les 26 et 27 janvier 2019.**

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats de leur comptage à Bretagne vivante avec 2 objectifs : permettre une sensibilisation du public et réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux des jardins en hiver au fil des années.

Les outils et informations pratiques pour cette opération sont disponibles via la page d'accueil de notre site internet:

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

Biliofil EN PAYS D'ANCENIS
Lire
2018 - 2019
Faites le plein de culture!

BRICOL'HISTOIRES

Pour les 6 - 10 ans

1 bricolage + 1 histoire = 2 bons moments

Bibliothèque de Teillé
Mercredi 13 février de 10h 30 à 12h
Toutes les animations des 27 bibliothèques sur www.biliofil.pays-ancenis.fr
Inscription indispensable à la bibliothèque de Teillé ou sur le site [biblio fil dans la rubrique « Nous contacter »](http://www.biliofil.pays-ancenis.fr)

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan
CS 50201 44156 ANCENIS Cedex
tel: 02 40 56 9128

Biliofil EN PAYS D'ANCENIS
Pour les enfants de moins de 6 ans

En pyjama, avec doudou, des histoires tendres pour bien s'endormir...

Mes p'tites histoires du soir

Bibliothèque de Teillé
Vendredi 22 février de 20h à 20h 45

LIRE ...

Pannecé -Teillé - Solidarité- Transport

Changement de coordinateur, avec les mêmes services

Chaque commune aura maintenant son coordinateur

Pour Teillé c'est Jean Claude Mortier, que vous pouvez contacter pour tous vos déplacements au 06 02 24 44 08

Vie associative Teilléenne

Amicale des Retraités

Vie du Club : le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 14h00,

Marche : vendredi 25 janvier à Riaillé, vendredi 1^e février à Ligné, vendredi 15 février à Couffé, vendredi 22 février à Bonnœuvre, et le vendredi 1^e mars à Mésanger, - heure de rassemblement : 14h00

Concours de belote : samedi 26 janvier à Freigné, jeudi 31 janvier à Notre Dame des

CONCOURS DE BELOTE
 Langueurs, (sans annonce) le samedi 2 février à la salle du Gotha à Saint Géron, le samedi 9 février à Pannecé, le samedi 16 février à la Roche Blanche et au Pin, le dimanche 17 février au Pin (engagement permanent), le mercredi 20 février à Saint-Mars-La-Jaille, le samedi 23 février à Riaillé

Tous les retraités sont invités à venir nous rejoindre le premier et troisième jeudi du mois à la salle polyvalente de Teillé, pour passer un bon après-midi.



Association Rénovation et Mémoire Ancienne de Teillé

Le Conseil d'Administration de l'ARMAT serait heureux de vous accueillir à l'occasion de son Assemblée Générale annuelle le **samedi 9 février 2019 à 10H** au théâtre de Teillé.

Changement de date des courses hippiques qui se dérouleront **le dimanche 28 juillet 2019** au lieu du 14 juillet.

Journée spéciale pour le 30^{ème} anniversaire des Courses Hippiques.

Animation toute la journée : Vide grenier, randonnée pédestre, spectacle équestre et cascade, danses country, courses hippiques. Restauration sur place à partir de 12h00



Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy,
l'Amicale Laïque relance une

OPERATION «RECYCLAGE PAPIERS»

Les papiers acceptés sont les suivants :

- * toutes publicités (retirer les plastiques d'emballages),
- * les livres,
- * les journaux,
- * les manuels scolaires,
- * les annuaires,
- * les enveloppes papier avec et sans fenêtres,
- * les courriers, lettres,
- * les papiers cadeaux,
- * les cahiers,
- * les magazines,
- * les catalogues,

Vous pouvez déposer vos papiers à l'école lors des permanences suivantes :

LE SAMEDI 5 JANVIER DE 10H A MIDI



**PERMANENCE BENNE DU LUNDI 28 JANVIER
AU VENDREDI 1ER FEVRIER 2019 (SAUF
MERCRIDI) DE 16H A 17H
ET SAMEDI DE 10H A MIDI ET 14H A 16H**

Si vous n'êtes pas disponible lors de ces dates,
contactez-nous.

Nous vous remercions pour votre participation.



QUE QUE CHOSE À VOUS DIRE
Samedi 2 à 21h

Chant chorégraphié – Tous publics à partir de 10 ans

De et par l'ensemble vocal Voix Humaines, de Quimperlé (29)

Œuvres de Jennefelt, Bach, Lauridsen, Sisask, Rautavaara, Machuel, Monteverdi et François Morel

Le poète est un témoin de son temps... Ici l'humanité émanant d'un groupe choral va à la rencontre des humanités d'écrivains. La voix, avec le rire, le pleur, le soupir, l'enrichit de ses sensibilités. Le choeur amène chaque chanteur à investir le texte autant que la musique.

L'ensemble vocal à cappella Voix Humaines établit des passerelles entre improvisation et pièces écrites. Au fil des années ses expérimentations ont abouti à des concerts où la mobilité du chœur (en cercles, en lignes, derrière ou autour du public) interpelle l'auditeur. La création d'un temps musical hors des cadres formels du concert est devenue l'axe de recherche principal du groupe. Avec ce spectacle il émerveille nos yeux et nos oreilles d'instants d'une étonnante beauté.

Entrée 10 €, réduit 6,5 €, moins de 14 ans: 3 €

Repas de la Bonne Année

Mardi 29 Janvier des 12H30

AUX 4 SAISONS
Ma cuisine maison

Pour bien débuter l'année Valérie vous propose

- Ses vitrines améliorées
- Ses plats chauds au choix

12,90 € Hors Boisson Sur réservation

12 Place de l'église 44440 TEILLE 02 40 97 79 92

SAMEDI 2 FÉVRIER

Valérie vous propose pour la Chandeleur sa

crêp'Party

Galette complète
Salade verte
Crêpe sucrée
Bûche 13,40€

12 Place de l'église 44440 TEILLE 02 40 97 79 92

Sur réservation dès 19H00

Le Lovely
crème de fraises et pétillant

Amuse-Bouche des Amoureux

Tartare de saumon ou 6 Huîtres

Pièce de veau ou de boeuf
crème de champignons et sa garniture

Un Amour de Tiramisu
Fraises

24 € sur réservation

14 Février des 19H00

AUX 4 SAISONS
Ma cuisine maison



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde



Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : www.3237.fr



Gardes infirmières :

ALDUY Déborah,
LEFORT Amélie et
MONTEIRO Carine infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33
Au cabinet : de 8h45 à 9h15



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56



Ostéopathe
MÉZIERE MENUET
Lucie - 93 Place de l'église - TEILLE 06.45.26.43.66.



Kinésithérapeutes
MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.



Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



Taxis :

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h
LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24



Vétérinaire :
Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

Petites annonces....

PLACIER PRODUCTIONS
Nos cultures avec passion !

SCEA PLACIER PRODUCTIONS RECRUTE SAISONNERS pour Cueillette du Muguet au cours de la 2^e Quinzaine du mois d'Avril 2019

SITES :
Mauves-sur-Loire
Le Loroux-Bottereau.

Journées d'Inscription :

- Vendredi 22/02/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Mercredi 27/02/2019 de 14h00 à 18h30
- Vendredi 01/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Mercredi 06/03/2019 de 14h00 à 18h30
- Vendredi 08/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Mercredi 13/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Vendredi 15/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Samedi 16/03/2019 de 9h00 à 12h30
- Mercredi 20/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Vendredi 22/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Samedi 23/03/2019 de 9h00 à 12h30
- Mercredi 27/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Vendredi 29/03/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Samedi 30/03/2019 de 9h00 à 12h30
- Mercredi 03/04/2019 de 14h00 à 18h30
- Vendredi 05/04/2019 de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
- Samedi 06/04/2019 de 9h00 à 12h30

Adresse : 120, Route de Beau Soleil, 44470 Mauves sur Loire.
Ne Pas Téléphoner

Documents à présenter : Pièce d'identité, Carte Vitale, CV, certificat de séjour ou autorisation de travail pour les étrangers (ou extrait d'acte de naissance pour les ressortissants UE) ainsi qu'un RIB



* Vend vélo femme couleur noir , très bon état . Vélo de 4 ans, Intersport avec 7 vitesses via poignée tournante. Panier sur AV et porte-bagages à l'AR , antivol intégré. Vélo idéal pour courses de proximité. -150€ - 06 79 41 13 72 .

* Donne une cartouche encre noire HP 301 neuve - 06.20.22.75.07

* A louer maison 110 m² - T4 - cour garage - Loyer 640 €, libre au 1er janvier 2019 - 06.71.08.35.86 ou 02.40.97.88.52

CONSEIL MUNICIPAL du 13 novembre 2018

L'an 2018, le 13 novembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Bertrand DABO, conseillers délégués, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Fabrice ETIE, Aurélie ROUSSEAU, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

Absents : Joseph TESTARD (pouvoir à Christian Priou), Marie-Paule BLANLOEIL (Pouvoir à Catherine Rouil), Isabelle HARDY (pouvoir à André Guihard).

Secrétaire de séance : Christelle Jaunasse

Approbation du compte-rendu du 2 octobre 2018

A Guillet demande à modifier la phrase au sujet de la participation des frais du la salle de sports Charles Henri de Cossé Brissac, ainsi que le titre pour l'achat de la parcelle vouée en partie pour la salle de sport : mettre réserve foncière.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Réf : 2018-56 Indemnités du trésorier 2018

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19 novembre 1982, un arrêté en date du 16 décembre 1983 a précisé les conditions d'attribution de l'indemnité citée en objet. Le montant de l'indemnité allouée au receveur pour l'année 2018, basée sur les dépenses afférentes aux exercices 2015 à 2017, s'élève à 467.95€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-décide, comme pour les années précédentes, d'attribuer 50 % de l'indemnité demandée.

-Monsieur Houillot percevra : 233.98€.

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision.

Réf : 2018-57 DM n° 2 – budget principal

Afin de pouvoir acheter en section d'investissement, une armoire froide pour la halte-garderie, et du matériel pour le service techniques (Laser et matériels à batterie) ; le maire propose la décision modification suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60632 : Fournitures de petit équipement	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 400,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 400,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 400,00 €
D-2135-102 : Travaux-Mobilier-matériel Ecole J Demy	896,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-109 : Matériel- service technique	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2185-145 : Travaux-Mobilier-Matériel Espace Enfance Jeunesse	0,00 €	896,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	896,00 €	2 296,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	896,00 €	2 296,00 €	0,00 €	1 400,00 €
Total Général		1 400,00 €		1 400,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Réf : 2018-58 DM n° 3 – budget commerces

Le Prêt relais TVA souscrit nécessite des écritures dans le budget commerces : il est rappelé que ce prêt a été réalisé pour l'avance de trésorerie de la TVA (récupérée à chaque fin de trimestre). De plus, il faut régulariser les dépenses imprévues qui dépassent les 7.5% des DF suite à la DM n° 2.

Regul pret TVA

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615228 : Entretien et réparations autres bâtiments	0,00 €	480,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	480,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	480,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	480,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	480,00 €	480,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	65 000,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €
Total Général		65 000,00 €		65 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Réf : 2018-59 Remboursement traceuse au FCMTL

Monsieur le Maire rappelle que l'association du FCMTL demande le remboursement de la traceuse achetée sans concertation préalable avec la mairie pour un montant de 1 290€ HT soit 1 548€ TTC.

Le Maire propose de rembourser le montant hors taxe puisque cette dépense ne sera pas éligible à la récupération du FCTVA. Le FCMTL demandera en 2019 des achats « sécurité ». Une réunion se tiendra avec le service technique prochainement. La sécheresse n'a pas eu trop d'impact sur le terrain. Il y aura plus d'entraînements et de match à venir car le terrain de Mouzeil sera impraticable pendant plusieurs semaines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 voix pour et 3 abstentions, autorise le maire à verser 1 290€ sous la forme d'une subvention au FCMTL pour le remboursement de la traceuse.

Réf : 2018-60 Avis sur demande d'autorisation d'exploiter : GAEC de la cantinière

La GAEC de la Cantinière a un projet d'extension d'un atelier de volailles de chair, avec la construction d'un bâtiment de 2000 m² utiles en complément de l'atelier existant de 3100 m² utiles constitué de quatre bâtiments (2 bâtiments poulets/dindes et deux bâtiments canards de chair). La surface totale après projet sera de 5100 m² utiles sur le site de « La Cantinière ». L'atelier permettra d'élever au maximum 142 800 volailles.

Les communes de Pannecé, Vallons de L'Erdre, Pouillé les Coteaux et Teillé sont appelées à donner leur avis sur la demande d'extension d'un élevage de volaille de Pannecé. Teillé n'est concerné que par le plan d'épandage sur 3 parcelles vers la Thuellièvre.

Le Maire précise que la commune n'a pas vraiment les compétences pour répondre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et 6 abstentions, émet un avis favorable.

Réf : 2018-61 Vente de terrain Chemin de la Bouillière

Mme Cindy SOARES, d'une part et Mr et Mme BARTHELEMY, d'autre part, domiciliés au chemin de la Bouillière, ont demandé à acheter du terrain communal devant leurs propriétés respectives.

Le plan est présenté à l'assemblée. Le Maire propose un tarif de vente à 1.50€ du m², frais de notaire à la charge des acquéreurs.

Le plan de bornage étant en cours, les surfaces exactes sont connues dès réception.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

-autorise le Maire à signer l'acte de vente pour l'affaire énoncée ci-dessus,

-fixe le tarif de vente à 1.50€ du m², frais d'actes à la charge des acquéreurs.

Réf : 2018-62 Vente de terrain Le Tertre

Mr Philippe LECOMTE a sollicité la commune pour acheter deux parcelles (ZW 63 et 72) au lieu-dit le Tertre sur le bord de la route départementale n° 9, la surface totale est de 12 420m² (3 260m² + 9 160m²). Il s'agit d'une zone naturelle.

Certains conseillers argumentent sur le fait que Mr Lecomte doit préserver cette zone naturelle en la débarrassant des constructions présentes, il ne doit pas dénaturer le Donneau. Cette zone n'est pas une zone artisanale. Aucune mise en demeure n'a été ordonnée (cabanes, entreposage de taille de haie, brulis).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 16 voix pour et 2 abstentions, est favorable sur le principe de vente mais fixe les réserves suivantes -signer une convention pour un futur chemin de randonnée le long du Donneau sur ces parcelles

-l'acquéreur doit s'engager à nettoyer le terrain qui est placé en zone naturelle dans le PLU.

Il est noté que le prix de vente sera fixé après réception de la lettre d'engagement de l'acquéreur.

INFORMATIONS

*COMPA :

Déchets : à compter du 7 janvier, le jour de collecte sera le Mercredi des Semaines Paires.

Harmonisation tarifaire des services d'assainissement collectifs : lissage sur 5 ans pour aboutir à un tarif unique pour toutes les communes.
Pour Teillé, hausse de 1.6%.

*Soirée débat proposée par André LAMBERT sur les véhicules électriques : il n'y aura pas de comparatif entre les marques proposant des véhicules électriques, pas de démonstration mais une présentation sur les besoins et les usages. Les ¾ des bornes de recharge ne servent pas à ce jour.

*Points sur avancement des projets :

Bourg : les travaux débutent le 19/11/2018 par la réfection du réseau d'eaux pluviales. Les travaux d'aménagement commenceront début 2019. Il est demandé de vérifier la pose des panneaux indiquant l'accès aux commerces (pose d'une bâche ?)

Skate Parc : inauguration le 23/02/2019. A venir : panneaux interdiction 2 roues motorisés, poubelles, emplacement table de ping pong.

Aménagements Plan d'eau et chemin de randonnées : ouverture prévue au printemps (nettoyage, abattage du bois et clôture à poser). La signalétique sera la même que sur Riaillé pour que ce soit plus pratique. Le Parcours Pêche Famille est acté, le logo sera intégré sur les panneaux d'information. C. Rouil remet le diplôme Tourisme Durable à C. Priou, avec l'obtention du passeport vert. Réunion tourisme COMPA le 26/11/18 à Bonnœuvre.

Salle de sport : piquetages jeudi puis carottage.

Eclairage public : devis en cours pour réfection EP Les Hortensias / Les Camélias / Lotissement du Pin. Pour l'éclairage de l'escalier, la mairie est en attente de devis. Il faut sécuriser les élèves les matins et soirs.

Commissions

Culture par A. Pageaud

Exposition Artiste de Demain : 910 visiteurs

Calendrier :

16/11/18 : calendrier 2019 des associations

20/11/18 : réunion commission

07/12/18 : soirée Inauguration Illumina'sons, marches et courses à pied, animations au skate parc, vente au profit du Téléthon.

Enfance Jeunesse par J. Squelard

28/03/2019 : soirée à thème sur les addictions avec le BPDJ – sur inscriptions.

Communication par C. Rouil

Commémoration : plus de 300 personnes.

Panorama en cours.

Préparation de la cérémonie des vœux.

Le Maire remercie l'ARMAT, toutes les associations et les écoles pour leurs participations aux commémorations

Questions diverses

A Guillet demande le compte rendu de la commission cimetière.

Réponse : Thierry Richard doit faire un plan à présenter lors d'une prochaine commission. Il y aura quelques tombes à déplacer. Huit à neuf places dans le cimetière du haut vont être reprises par la commune.